



INSTITUTIONS DEMOCRATIE ET INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Mohamed Jellal

Al Makrîzi Institut D'économie

Novembre 2015

www.makinse.ma

1. Introduction

La littérature économique offre deux écoles quant à l'interaction entre régimes politiques et pénétration du capital étranger. Brièvement, on peut avancer que selon le courant de la théorie indépendantiste, l'investissement international est naturellement incité à être alloué aux locations des régimes relativement répressifs.

En effet, d'après cette école de pensée l'élite des régimes répressifs peut colluder avec l'investisseur étranger et instaurer des conditions de travail domestique leur permettant l'extraction de larges profits dans cet environnement.

La seconde école de nature libérale met quant à elle en exergue l'avantage de l'efficience globale recherché par les multinationales qui par conséquent sont conduites à être localisées dans pays ayant des régimes plutôt démocratiques. En effet, dans un environnement politique démocratique, *les droits des libertés civiles* sont censés prévaloir ce qui est censé favoriser

l'émancipation des individus et en conséquence un esprit d'innovation et d'efficacité lequel joue un rôle crucial dans l'accroissement de la productivité des firmes et donc leur marge de profits.

Afin de valider les principales prédictions de ces écoles de pensées (d'idéologies), la littérature économique offre une large part de travaux économétriques. Cependant, l'ensemble des résultats de ces travaux empiriques ne semble pas offrir un consensus strict. De même il existe peu de littérature théorique sur le lien entre la nature des institutions politiques et l'allocation du capital étranger.

Dans ce papier, nous essayons de construire un modèle théorique dynamique qui porte sur le lien entre l'allocation des investissements directs étrangers et la nature des régimes politiques des nations. En effet, on suppose que l'ensemble des libertés civiles et l'application effective de ces libertés est endogène. Autrement dit, nous supposons que l'allocation

politique des libertés humaines est choisie de manière délibérée par l'élite des régimes politiques considérés.

La principale idée de base est présentée comme suit :

Nous supposons que l'application effective des droits civils affecte directement l'incitation à la productivité. En effet, les libertés civiles tendent à émanciper les individus ce qui libère l'esprit d'innovation et de créativité ingrédient nécessaire à la productivité. De même si la prévalence des libertés civiles tend à accroître la productivité totale des facteurs, elle tend aussi à rémunérer les agents économiques (la force de travail) selon leur productivité avec des conditions de travail appropriées. Ces deux forces induites par les libertés civiles affectent directement les marges de profits des multinationales.

Ainsi, selon la nature des régimes politiques, la présence de ces forces amène les élites à opérer un

arbitrage afin d'inciter à l'attraction des investissements directs étrangers (IDE).

En outre, on suppose que dans les régimes démocratiques, les élites politiques ne peuvent recevoir de la légitimité que si et seulement si elles établissent un certain niveau d'application des droits de l'homme.

En effet, dans les nations démocratiques, les élites politiques sont disciplinées par le mode des élections des citoyens. En revanche dans les régimes non démocratiques, la survie des élites politiques ne semble pas dépendre directement de l'issue des élections.

En effet les issues électorales semblent plutôt dépendre de l'instauration par l'élite politique de systèmes de patronage et du clientélisme (Robinson Torvick et Verdier 2009).

Dans ces conditions nous allons montrer que selon la nature des régimes politiques, l'allocation des

libertés civiles en est affectée, ce qui impacte aussi les incitations des investissements directs étrangers.

En clair, notre modèle dynamique, montre que dans un pays démocratique, les élites investissent davantage que les élites non démocratiques dans l'instauration des libertés civiles.

Ce résultat est assez intuitif. Le mode des élections dans les régimes politiques démocratiques contrôle les incitations des élites politiques. En effet, leur succès électoral dépend directement du vote des citoyens. Une prédiction théorique émerge de ce contexte : les firmes des régimes démocratiques sont amenées à avoir une forte productivité (ce qui semble factuel) et offrent relativement de meilleures conditions de travail.

En conséquence, notre modèle offre une principale prédiction théorique selon laquelle, les multinationales sont relativement incitées à se localiser dans les régimes peu ou pas démocratiques.

2. Modèle Théorique

Considérons une économie potentiellement attractive pour des firmes multinationales dont le nombre à l' instant t est donné par $M(t)$. Le nombre de ces firmes croît de manière proportionnelle au profit net généré dans cette économie par rapport au profit alternatif induit par la concurrence internationale.

Ce profit alternatif est dénoté π^* alors que le profit généré dans le pays hôte représentatif est donné par la quantité suivante:

$$\Pi = (A(H) - w(H))L - T \quad (1)$$

Où $A(H)$ est la productivité totale des facteurs qui dépend du niveau des Droits Humains noté H (il est considéré comme flux), des libertés civiles qui sont effectifs dans le pays considéré.

On suppose que : $A'(H) > 0$, $w(H)$ est le salaire offert au L travailleurs dont la taille est fixée technologiquement.

De même, on suppose que ce salaire est fonction croissante du niveau des droits humains, hypothèse qui stipule que travailleurs sont rémunérés à leurs productivité effective. En outre, ce salaire (global) englobe aussi les conditions de travail décentes. Enfin du profit brut de chaque firme multinationale est déduit une taxe forfaitaire ou des frais associés aux droit d'entrée dans le pays hôte dont le montant est donné par $T > 0$.

Ainsi à chaque instant t la rente de chaque firme multinationale entrante est donnée par :

$$V(H(t)) = (A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* \quad (2)$$

On suppose que les firmes multinationales quittent le pays considéré à un taux $q > 0$. Ce taux est exogène et donc la durée de vie moyenne d'une multinationale dans le pays est donné par $\frac{1}{q}$. En conséquence l'équation fondamentale donnant les flux d'entrée des nouvelles firmes étrangères ou des IDE est donnée par l'équation suivante :

$$\frac{dM(t)}{dt} = (A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* - qM(t) \quad (3)$$

Enfin les préférences des élites politiques du régime accueillant les IDE sont données par :

Ces élites politiques (traitée de manière unitaire) qui détiennent le pouvoir de la gouvernance du pays agissent en Leviathan et reçoivent les taxes payées $M(t)T$ par les firmes étrangères ainsi qu' une rente officielle liée au pouvoir politique normalisé à zéro pour simplifier soit donc leur fonction d' utilité espérée :

$$U(H(t)) = U(M(t)T).P(H(t)) \quad (4)$$

Où $P(H)$ est une fonction désignant la survie politique des élites politique en place.

Autrement dit, elle dénote la probabilité de préserver le pouvoir lors des élections. Naturellement cette fonction de survie politique dépend de la nature du régime politique du pays hôte des IDE.

En effet, dans les régimes démocratiques cette fonction dépend directement de l' application plus ou moins effective des droits et libertés humains. En revanche dans les pays dictatoriaux ou non démocratiques, il est

peu vraisemblable que cette fonction soit fonction du niveau des droits civils dans le pays.

En effet, l'issue électorale dans ces régimes est basée plutôt sur le patronage et le clientélisme, donc cette fonction devient inélastique par rapport aux droits humains requis.

Face à l'entrée des firmes multinationales et aux éventuelles issues des élections selon la nature des régimes politiques, l'élite politique en place locale doit choisir le niveau effectif de l'établissement des droits de l'homme.

Autrement dit, elle doit résoudre le programme d'optimisation inter temporelle sous contrainte incitative qui maximise sa rente politique espérée. Elle résout donc le programme suivant :

$$\begin{aligned} & \text{Max } \int_0^{+\infty} U(M(t)T).P(H(t)) e^{-\rho t} \\ \text{sc : } & \frac{dM(t)}{dt} = (A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* - qM(t) \quad (5) \end{aligned}$$

Ce programme est résolu moyennant la construction du Hamiltonien suivant :

$$\mathcal{L} = U(M(t)T).P(H(t)) + \lambda(t)((A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* - qM(t))$$

Où $\lambda(t)$ est la variable adjointe à la dynamique de la contrainte incitative.

Le niveau des droits de l'homme optimal est obtenu de la condition d'équilibre de premier ordre suivante :

$$U(M(t)T).P'(H(t)) + \lambda(t)L(A'(H(t)) - w'(H(t))) = 0 \quad (6)$$

$$\frac{d\lambda(t)}{dt} = \rho\lambda(t) - TU'(M(t)T)P(H(t)) + q\lambda(t) \quad (7)$$

Nous allons considérer l'équilibre stationnaire de long terme dans lequel le niveau optimal des droits de l'homme pour les élites locales est constant.

Ainsi l'équation (7) à l'état stationnaire devient :

$$\frac{d\lambda(t)}{dt} = \rho\lambda(t) - TU'(M(t)T)P(H) + q\lambda(t) = 0$$

De cet état d'équilibre, on obtient la valeur optimale de la variable adjointe donnée par :

$$\lambda = \frac{TU'(MT)P(H)}{\rho + q} \quad (8)$$

Cette valeur donne la l'utilité marginale espérée escomptée des taxes reçues des firmes étrangères par l'élite en gouvernance.

Substituant cette valeur dans l' équation (6) donnant le niveau optimal des droits humains, et on obtient la condition nécessaire et suffisante d' équilibre suivante :

$$U(MT).P'(H) + \frac{TU'(MT)P(H)}{\rho+q}L(A'(H) - w'(H) = 0 \quad (9)$$

Cette condition d' équilibre nous permet d' obtenir des prédictions théoriques quant à l' implémentation du niveau effectif des droits de l' homme dans le pays hôte des firmes multinationales.

Cette implémentation est fondamentalement conditionnée par la nature du régime politique instaurée par l' élite locale en place.

3. Régimes Non Démocratiques et Multinationales

L' élite politique dans les régimes non démocratique ne subit pas l' effet de discipline associé aux issues électorales.

En effet, la prévalence et la persistance des systèmes de patronage et du clientélisme dans les pays très autocratiques ou dictatoriaux permettent à l' élite politique en place de préserver son pouvoir.

Ainsi face à l' entrée des firmes multinationales, l' élite est conduite à offrir à ses dernières des incitations qui sont indépendantes de la contrainte

disciplinaire associée aux élections démocratiques. En effet la démonstration de cette assertion est donnée par la proposition suivante :

Proposition 1

Dans un régime non démocratique, l'élite politique implémente un niveau des droits humains H^0 donné par :

$$A'(H^0) = w'(H^0)$$

Preuve :

Par définition dans un régime non démocratique , l'élite locale ne craint pas l'issue électorale donc sa survie politique est insensible au niveau des droits de l'homme soit $P'(H)=0$; d'où par la condition de premier ordre on obtient le résultat annoncé selon lequel le niveau optimal des droits humains est donné par l'égalité entre le bénéfice marginal (productivité) et le coût marginal (salaire) soit :

$$A'(H^0) - w'(H^0) = 0$$

Corollaire 1

L'élite politique non démocratique est incitée à choisir le niveau des droits humains qui rend maximal le profit des firmes multinationales.

Preuve

Le profit de la firme étrangère représentative est donné par : $\Pi(H) = (A(H) - w(H))L - T$ avec

$$\Pi'(H) = (A'(H) - w'(H))L = 0$$

Ainsi une fois la contrainte électorale (démocratique) est absente, l'élite locale est amené à implémenter le même niveau des libertés civiles que souhaitent ou qu'auraient choisies elles mêmes les firmes multinationales.

Proposition 2

Dans un régime politique non démocratique, le stock effectif des investissements étrangers est donné par :

$$M^0 = \frac{1}{q} ((A(H^0) - w(H^0))L - T - \pi^*)$$

Preuve

Elle est obtenue de la contrainte dynamique incitative à l'équilibre :

$$\frac{dM(t)}{dt} = (A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* - qM(t) = 0$$

Donc on a :

$$(A(H^0) - w(H^0))L - T - \pi^* = qM^0$$

d'où le résultat annoncé.

On remarque que le nombre des firmes multinationales ou des IDE effectifs est croissant de la rente capitalistique $(A(H^0) - w(H^0))L - T - \pi^*$.

Cette rente est maximale pour le niveau des droits humains implémenté par l'élite politique locale, décroît avec la régulation domestique dont la taille est donnée par le montant de la taxe T .

De même la rente des multinationales décroît avec le taux de profit alternatif π^* qui mesure le coût d'opportunité du capital étranger.

En conclusion, on observe que dans un régime politique non démocratique, les intérêts de l'élite politique en place et ceux des firmes multinationales semblent être alignés (il y a une congruence d'intérêts). En effet, l'élite locale reçoit le maximum de recette fiscale due à la régulation.

Proposition 3

Dans un pays non démocratique le revenu fiscal de la régulation des multinationales est donné par :

$$R(T) = M^0 T = \frac{T}{q} ((A(H^0) - w(H^0))L - T - \pi^*)$$

Preuve :

Elle simple et est obtenue directement par le produit à l' équilibre de $R(T)=T.M^0$.

On remarque que la recette fiscale $R(T)$ induite par la politique de régulation est fonction concave du taux de la taxe T .

Autrement dit cette recette fiscale exhibe un effet Ibn Khaldun-Laffer.

En effet le taux de la taxe qui rend maximale le revenu fiscal et donné par :

$$R'(T^0) = 0 \quad \text{d' où :}$$
$$T^0 = \frac{1}{2} ((A(H^0) - w(H^0))L - \pi^*) \quad (10)$$

Corollaire 2

Le revenu fiscal maximal du régime politique non démocratique est donné par le montant global suivant:

$$R(H^0) = \frac{1}{4q} ((A(H^0) - w(H^0))L - \pi^*)^2$$

Preuve :

Par simple substitution du taux de la taxe qui rend maximal le revenu fiscal soit :

$$R(T^0) = M^0 T^0 = \frac{T^0}{q} ((A(H^0) - w(H^0))L - T^0 - \pi^*).$$

Enfin, on peut avancer que dans les régimes politiques non démocratiques semblent naturellement être plus attrayants pour les firmes multinationales.

En effet, selon les hypothèses de notre modèle, un régime politique non démocratique tend à aligner ses intérêts avec ceux des firmes multinationales.

Cette alliance naturelle est révélée par l'implémentation par l'élite locale d'un système de droits humains qui rend maximum aussi bien la rente fiscale de l'élite que les taux de profits des firmes multinationales.

Notre prédiction théorique semble avoir un parfum de *l'école indépendantiste* selon laquelle les droits humains ne sont pas compatibles avec la pénétration du capital étranger.

4. Démocratie et Multinationales

Dans un pays démocratique, l'élite politique est contrainte dans sa survie politique par l'issue démocratique.

Autrement dit lors de son choix du niveau des droits humains, elle doit tenir en considération le fait que l'issue électorale à laquelle elle fera face dépend

fondamentalement d' un certain niveau requis des droits de l' homme qui doit être instauré par l' élite en place du pouvoir.

En conséquence, en termes de choix des libertés humaines, l' élite doit arbitrer entre l' intérêt général (peut être intrinsèque même) des citoyens vis-à-vis des libertés civiles et l' intérêt instrumental des firmes multinationales. Cet arbitrage est montré clairement par notre modèle comme suit :

Selon la nature des régimes politiques, la condition nécessaire générale d' équilibre stationnaire des droits de l' homme choisi par l' élite politique domestique est donnée par l' équation (9) :

$$U(MT).P'(H) + \frac{TU'(MT)P(H)}{\rho+q}L(A'(H) - w'(H)) = 0$$

Cette condition marginale d' équilibre s' interprète comme suit :

Le premier terme $U(MT).P'(H)$ est le gain marginal lié à un accroissement des droits humain en termes de survie politique avec $P'(H) > 0$, autrement dit un large accroissement des libertés civiles tend à augmenter davantage à l' élite sa chance de préserver le pouvoir politique.

Le second terme donné par $\frac{TU'(MT)P(H)}{\rho+q}L(A'(H) - w'(H))$ désigne l' effet marginal sur le taux de profit d' un accroissement des droits humains sur la force

d'attraction des firmes multinationales ce qui permet de générer un accroissement du revenu fiscal par l'élite Leviathan.

On observe alors que par rapport à l'état des droits humains prévalant dans les régimes dictatoriaux ou très autocratiques, la démocratie force l'élite à prendre en compte les libertés humaines des citoyens tout en offrant des incitations aux firmes étrangères.

Cette prise en compte est matérialisée par le premier terme d'optimisation $U(MT).P'(H)$, ce qui naturellement implique l'implémentation d'un niveau plus élevé des droits humains par une démocratie.

En conséquence, le modèle de faibles marges du taux de profit des firmes multinationales dans les démocraties alors qu'elles sont plus larges dans les pays non démocratiques. Ce fait incite les multinationales à se localiser davantage dans les pays où peu de droits de l'homme sont respectés.

Réarrangeant la condition d'équilibre dans une démocratie comme suit :

$$\frac{TU'(MT)P(H)}{\rho + q} L(A'(H) - w'(H)) = -U(MT).P'(H)$$

Ou encore :

$$A'(H) - w'(H) = -\frac{U(MT).P'(H) (\rho + q)}{TU'(MT)P(H) L}$$

Notons les élasticités suivantes :

L' élasticité démocratique :

$$\epsilon_H^P = \frac{HP'(H)}{P(H)} \geq 0 \quad \text{et} \quad \text{l' élasticité de l' utilité de l' élite par rapport au revenu fiscal est donnée par}$$

$$\epsilon_R^U = \frac{TMU'(TM)}{U(TM)} > 0.$$

Ainsi en réarrangeant encore la condition d' équilibre

$$A'(H) - w'(H) = - \frac{U(MT).P'(H) (\rho + q)}{TU'(MT)P(H) L}$$

Elle devient :

$$A'(H) - w'(H) = - \frac{U(MT).HP'(H) M(\rho + q)}{MTU'(MT)P(H) LH}$$

Soit alors en termes d' élasticités :

$$A'(H) - w'(H) = - \frac{\epsilon_H^P M(\rho + q)}{\epsilon_R^U LH}$$

On remarque immédiatement que par rapport à l' allocation des droits de l' homme par les régimes non démocratiques, les élites politiques démocratiques distordent l' allocation des libertés humaines en faveur des citoyens votants de crainte d' être disciplinées par l' issue électorale.

La quantité de cette distorsion est quantifiée par le

$$\text{terme : } = - \frac{\epsilon_H^P M(\rho + q)}{\epsilon_R^U LH}$$

En effet, la règle marginale équivalente à l' égalité entre productivité marginale et coût salarial marginal

$A'(H) = w'(H)$ est modifiée dans une démocratie afin de prendre en considération l'exigence des citoyens en termes des libertés humaines, et cette prise en compte est quantifiée fondamentalement dans notre modèle par l'élasticité démocratique qui est donnée par le terme d'élasticité ϵ_H^P .

Proposition 4

Dans une démocratie, l'élite politique implémente un niveau des droits humains H^1 qui est donné par :

$$A'(H^1) = w'(H^1) - \frac{\epsilon_H^P M^1(\rho + q)}{\epsilon_R^U LH^1}$$

Preuve :

Par simple reprise des équations d'équilibre.

Cette proposition fondamentale, nous enseigne que dans une démocratie, l'allocation optimale des droits humains pour l'élite au pouvoir dépend directement de l'élasticité démocratique ϵ_H^P . Plus élevée est la valeur prise par cette dernière (forte réaction des citoyens), plus grande sera la distorsion en faveur davantage de droits de l'homme.

En conséquence, dans une démocratie le salaire est évalué marginalement à une valeur au dessus de la productivité marginale, en effet réécrivant la condition d'équilibre démocratique comme suit :

$$w'(H^1) = A'(H^1) + \frac{\epsilon_H^P M^1(\rho + q)}{\epsilon_R^U LH^1}$$

De cette équation fondamentale, on observe que le salaire est rémunéré au-delà de la productivité marginale, on peut alors qu'il existe dans les démocraties une 'prime de la démocratie' donnée par le terme $\frac{\epsilon_H^P M^1(\rho + q)}{\epsilon_R^U LH^1}$.

Ce résultat est important car il montre l'impact de la démocratie politique sur la distribution salariale des pays démocratiques.

Peu de travaux on su déceler cet effet là et les résultats de notre modèle conforte de manière analytique le résultat de Dani Rodrik (1998) selon lequel les démocraties payent de hauts salaires et cela est dû à la compétition politique (paragraphe à développer car important par rapport à la littérature).

En conclusion, les niveaux des droits humains et du pouvoir d'achat sont plus élevé dans les démocraties que les pays autocratiques. Ce fait incite les firmes multinationales à se localiser dans les pays peu ou non démocratiques.

Proposition 5

Dans un régime politique démocratique, le stock effectif des investissements étrangers est donné par :

$$M^1 = \frac{1}{q} ((A(H^1) - w(H^1))L - T - \pi^*)$$

Preuve

Elle s' obtient de la contrainte dynamique incitative à l' équilibre :

$$\frac{dM(t)}{dt} = (A(H(t)) - w(H(t)))L - T - \pi^* - qM(t) = 0$$

Comme les démocraties implémentent un niveau des droits humains $H^1 > H^0$, on a par substitution :

$$(A(H^1)) - w(H^1))L - T - \pi^* = qM^1$$

d' où le résultat annoncé.

Etant donné le nombre optimal de firmes multinationales dans une démocratie, la règle d' équilibre associée à l' implémentation politique des droits de l' homme se réécrit comme suit :

$$A'(H^1) = w'(H^1) - \frac{\epsilon_H^P (\rho + q)(A(H^1)) - w(H^1))L - T - \pi^*}{\epsilon_R^U q . LH^1}$$

Pour des statiques comparées qui sont très riches à élaborer dans des extensions du présent papier, cette condition d'équilibre peut aussi s'écrire en termes de fonction implicite suivante :

$$\Phi(H^1) = A'(H^1) - w'(H^1) + \frac{\epsilon_H^P (\rho + q)(A(H^1)) - w(H^1)L - T - \pi^*}{\epsilon_R^U q \cdot LH^1} = 0$$

Corollaire 3

Aux conditions technologiques équivalentes, les démocraties ont tendance à attirer moins de firmes multinationales que les pays autocratiques $M^1 < M^0$.

Preuve :

Elle est obtenue par le fait de remarquer que le nombre de firmes étrangères entrantes dépend d'une taille d'allocation des droits humains spécifique (qui maximise le taux de profit) et au-delà de cette taille leurs incitations à se localiser baissent.

Ce résultat fait abstraction totale des conditions technologiques et d'infrastructure publique des pays d'accueil des multinationales.

Proposition 5

Dans un pays démocratique le revenu fiscal issu de la régulation des multinationales est donné par :

$$R(T) = M^1 T = \frac{T}{q} ((A(H^1) - w(H^1))L - T - \pi^*)$$

Corollaire 4

Pour un taux de taxation fixe, le revenu fiscal de la régulation des démocraties est moins élevé que celui généré par la régulation des pays autocratiques.

Preuve

Elle est simple puisque $R^1(T) = M^1 T < R^0(T) = M^0 T$.

Ce résultat est à lier à ceux de la littérature qui a bien montré que les pays démocratiques offrent un système de taxation bien plus avantageux aux firmes étrangères (donc faible revenu fiscal) que les pays non démocratiques.

5. Conclusion

Notre papier a présenté un ensemble de résultats qui semblent originaux quand à leurs prédictions au sujet du lien fondamental existant entre démocratie droits de l' homme et investissements étrangers.

La littérature de politique économique sur le sujet est scindée en deux principales écoles de pensées. Selon la première école de pensée indépendantiste, il existe une incompatibilité entre les droits de l' homme démocratiques et l' incitation des investissements étrangers. Autrement dit, les flux de capitaux étrangers se dirigent vers les pays qui sont peu ou pas démocratiques et où prévalent peu les droits et libertés humaines. En effet, selon cette école, un tel contexte permet de générer de larges profits en contrôlant avec l' élite locale politique le marché du travail.

En revanche la seconde école de pensée libérale, elle stipule qu' il existe une forte incitation aux investisseurs étrangers à se localiser dans les pays démocratiques qui offrent de larges droits et libertés humains ce qui favorise l' accumulation du capital humain, l' esprit productif et donc de larges profits.

A ce propos, la littérature empirique ne semble guère offrir un consensus et que le problème semble et reste plus complexe.

Sous certaines hypothèses, notre modèle a clairement que les firmes multinationales ont tendance à se localiser dans les pays peu ou pas démocratiques ce qui semble confirmer l' intuition de l' école indépendantiste.

L' ensemble de nos résultats théoriques semble propice à des tests économétriques directs, de même, notre modèle est assez souple pour de multiples extensions théoriques, cela constitue notre agenda de recherche actuelle.

Références

Marina Azzimonti and Pierre-Daniel G. Sarte. Barriers to foreign direct investment under political instability. *Economic Quarterly*, (Sum):287-315, 2007.

Robert Barro. The control of politicians: An economic model. *Public Choice*, 14:19-42, 1973.

Timothy Besley. *Principled Agents? The Political Economy of Good Government*. Oxford University Press, Oxford, 2006.

Matthias Busse. *Democracy and FDI*. Technical report, 2003.

Francesco Caselli and Tom Cunningham. Leader behavior and the natural resource curse. *Oxford Economic Papers*, 61:628-650, 2009.

Seung-Whan Choi and Yiagadeesen Samy. Reexamining the effect of democratic institutions on inflows of foreign direct investment in developing countries. *Foreign Policy Analysis*, 4:83-103, 2008.

Matthew A. Cole, Robert J. R. Elliott, and Per G. Fredriksson. Endogenous pollution havens: Does FDI influence environmental regulations? *Scandinavian Journal of Economics*, 108(1):157-178, 03 2006.

John Ferejohn. Incumbent performance and electoral control. *Public Choice*, 50:5-25, 1986.

Beata Smarzynska Javorcik and Mariana Spatareanu. Do foreign investors care about labor market regulations? *Review of World Economics (Weltwirtschaftliches Archiv)*, 141 (3):375-403, October 2005.

Nathan M. Jensen. Democratic governance and multinational corporations: Political regimes and inflows of foreign direct investment. *International Organization*, 57:587-616, 2003.

Daniel Kaufmann, Aart Kraay, and Massimo Mastruzzi. The worldwide governance indicators: Methodology and analytical issues. Policy Research Working Paper Series 5430, The World Bank, September 2010.

Quan Li and Adam Resnick. Reversal of fortunes: Democratic institutions and foreign direct investment flows to developing countries. *International Organization*, 57:175-211, 2003.

Aparna Mathur and Kartikeya Singh. Foreign direct investment, corruption and democracy. Working Papers 135, American Enterprise Institute for Public Policy Research, May 2007.

Benhua Yang. Autocracy, democracy, and FDI inflows to the developing countries. *International Economic Journal*, 21(3):419-439, 2007.